

**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du jeudi 19 décembre 2024**

Date de la convocation : vendredi 13 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 85

Étaient présents :

Mme Monique SEMAVOINE, M. Nicolas PATRIARCHE (excusé du n° 33 au n° 36), Mme Valérie REVEL (excusée du n° 1 au n° 3), Mme Marie-Claire NE (excusée du n° 38 au n° 42), M. Michel BERNOS, M. Francis PEES, M. Jean-Louis CALDERONI, M. Pascal MORA (excusé du n° 31 au n° 33), M. Claude FERRATO, M. Patrick BURON (excusé du n° 10 au n° 16), M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. Jean-Claude BOURIAT, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Jacques LOCATELLI, M. Eric CASTET, M. Patrick ROUSSELET, Mme Martine BIGNALET, Mme Véronique DELUZE, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Patricia WOLFS, Mme Josy POUEYTO, M. Jean LACOSTE, M. Régis LAURAND, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Michel CAPERAN, M. Kenny BERTONAZZI, Mme Lise ARRICASTRE, M. Gilbert DANAN, Mme Françoise MARTEEL, M. Pascal GIRAUD, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Sébastien AYERDI, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Catherine LOUVET-GIENDA, M. Jean-Loup FRICKER, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT, Mme Natalie FRANCO, M. Julien OCHEM, Mme Vanessa HORROD, M. Jean-Marc ARBERET, M. Raymond CHAGOT, M. Eric BOURDET, M. Jean-Michel BALEIX, Mme Roselyne JANVIER, Mme Brigitte COUSTET, Mme Nathalie BOUDER, Mme Corinne TISNERAT, M. Laurent JUBIER, M. Frédérick MAZODIER

Étai(en)t représenté(e)s :

M. François BAYROU (pouvoir à Mme Monique SEMAVOINE), Mme Nélia BOUCHANNAFA (pouvoir à Mme Françoise MARTEEL), Mme Fabienne CARA (pouvoir à M. Jérôme MARBOT), M. Fabien CERESUELA (pouvoir à Mme Roselyne JANVIER), M. Thibault CHENEVIÈRE (pouvoir à M. Gilbert DANAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Corinne HAU (pouvoir à M. Philippe FAURE), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), Mme Béatrice JOUHANDEAUX (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), Mme Véronique MATHIEU LESCLAUX (pouvoir à M. Arnaud JACOTTIN), Mme Marie MOULINIER (pouvoir à Mme Pauline ROY-LAHOIRE), M. Christophe PANDO (pouvoir à M. Nicolas PATRIARCHE), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à M. Michel CAPERAN), M. Didier RIVIERE (pouvoir à M. Patrick BURON), Mme Karine RODRIGUEZ (pouvoir à M. Raymond CHAGOT), Mme Martine RODRIGUEZ (pouvoir à M. Jacques LOCATELLI), M. Eric SAUBATTE (pouvoir à M. Claude FERRATO), Mme Christelle BONNEMASON CARRERE (pouvoir à Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Patrice BARTOLOMEO, Mme Janine DUFAU POUQUET, M. Victor DUDRET, M. Jérôme RIBETTE

Secrétaire de séance : Madame Lise ARRICASTRE

N° 2 Compte-rendu des décisions du Bureau exécutif du 02 décembre 2024

Rapporteur : Mme Monique SEMAVOINE

Mesdames, Messieurs

N° 1 - Subvention exceptionnelle à l'Association Des Maires et des Présidents de communautés des Pyrénées-Atlantiques (ADM 64) suite aux intempéries des 6 et 7 septembre 2024

Rapporteur : François BAYROU

Adopté à l'unanimité

N° 2 - Aide à l'installation et à la modernisation du commerce de centre-ville : installation du magasin EDEN PARK (SAS CL2F) en centre-ville de Pau

Rapporteur : Francis PEES

Adopté à l'unanimité

N° 3 - Aide à l'installation et à la modernisation du commerce de centre-ville : installation du restaurant LOS CHIVITOS (SAS JTADMM3) en centre-ville de Pau

Rapporteur : Francis PEES

Adopté à l'unanimité

N° 4 - Béarn Adour Pyrénées : subvention 2024

Rapporteur : Francis PEES

Adopté à l'unanimité

N° 5 - Institut Confucius : subvention 2024

Rapporteur : Mohamed AMARA

Adopté à l'unanimité

N° 6 - SCIC La Ferme Guilhembagué - Partenariat avec la Maison de l'Habitat

Rapporteur : Pascal MORA

Adopté à l'unanimité

N° 7 - Pôle Espoirs Canoë-kayak : attribution d'une subvention exceptionnelle pour la saison sportive 2024

Rapporteur : Jean-Louis PERES

Adopté à l'unanimité

N° 8 - Subventions aux associations : fonds de soutien au spectacle vivant

Rapporteur : François BAYROU

Adopté à l'unanimité

N° 9 - Lac d'Aressy : acquisition d'une emprise foncière pour la finalisation de la voie verte reliant le lac à la passerelle Franqueville

Rapporteur : Jean-Louis PERES

Adopté à l'unanimité

N° 10 - PAU : cession à la Ville de Pau à l'euro symbolique des parcelles composant le Jardin des écoliers

Rapporteur : Jean-Louis PERES

Adopté à l'unanimité

N° 11 - UZEIN-ZA du BRUSCOS : cession d'un foncier à l'entreprise Transports DAUGROIS

Rapporteur : Jean-Louis PERES

Adopté à l'unanimité

N° 12 - LONSTECHNORD : faculté de substitution au bénéfice de la SCI ABBO pour la vente du lot n°9 à la Société Loubsens

Rapporteur : Jean-Louis PERES

Adopté à l'unanimité

N° 13 - LONSTECHNORD : faculté de substitution au bénéfice de la SASU Solarol pour la vente du lot n°15 à la Société Lamazouade

Rapporteur : Jean-Louis PERES

Adopté à l'unanimité

N° 14 - Budget annexe assainissement : admission en non-valeur de créances irrécouvrables.

Rapporteur : Jean-Louis PERES

Adopté à l'unanimité

N° 15 - OFS La Coopérative Foncière d'Aquitaine - Opération GOLF de construction de 5 maisons en BRS- Garantie d'un emprunt d'un montant de 50 000 € auprès d'Action Logement

Rapporteur : Jean-Louis PERES

Adopté à l'unanimité

N° 16 - Office 64 de l'Habitat - Opération « Coppelia » à Lescar : garanties d'un emprunt d'un montant total de 1 304 924 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Rapporteur : Jean-Louis PERES

Adopté à l'unanimité

N° 17 - CDC Habitat Social : Acquisition en VEFA de 36 logements sociaux au Domaine de LORETTE - Garantie d'un emprunt de 4 231 778 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Rapporteur : Jean-Louis PERES

Adopté à l'unanimité

Après avis de la conférence Finances - Administration Générale du 11 décembre 2024, il vous appartient de bien vouloir prendre acte des décisions prises en bureau exécutif.

Le conseil communautaire prend acte des décisions

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Président
François BAYROU